



MUNICIPALITÉ
de
Vugelles-La Mothe

Vugelles, le 26 juin 2025

Séance extraordinaire du Conseil général du 10 juillet 2025

Préavis n° 06/2025

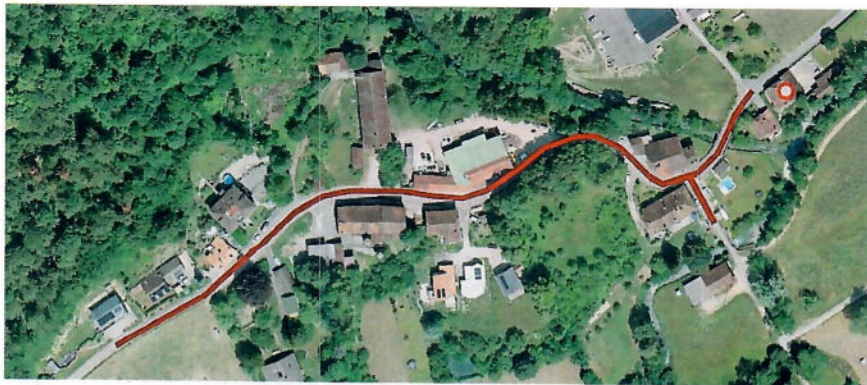
Demande de crédit extrabudgétaire de CHF 145'000.00 pour la réfection de la route RC253 en traversée de localité à La Mothe

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VUGELLES-LA MOTHE

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

But

Le présent préavis a pour but de solliciter une dépense hors budget de CHF 145'000.00 pour financer les travaux de réfection de la route RC253 depuis l'entrée du Haut de La Mothe jusqu'au pont au niveau du croisement du Chemin du Tilleul, selon plan ci-dessous :



Préambule

La Municipalité propose au Conseil général de Vugelles-La Mothe d'entreprendre les travaux de réfection de la chaussée, car celle-ci est en mauvais état et montre à plusieurs endroits des affaissements, des trous et des signes de cassures.

La Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) nous a par ailleurs informé que le projet de réfection de la route cantonale N° 253-C-S, compris entre les localités de Vuiteboeuf et Vugelles-La Mothe qui a été reporté en 2024 est finalement agendé pour juillet 2025.

En date du 5 mars 2025, en traversée de La Mothe, entre les PR 1675+105 et 1725+75, le Centre de Compétences du Domaine Routier (CCDR) a prélevé 4 carottes. Aucune carotte ne présente de

concentration aux HAP détectable au spray PAK-Marker ou à l'odorat. Par conséquent, le fraisat pourra être recyclé en centrale d'enrobage. Ils préconisent les mesures d'assainissement suivantes :

- Une purge partielle de la chaussée dans le secteur du pont (zone anormalement fissurée),
- Un fraisage généralisé de 1 à 2 cm,
- La pose d'une couche de roulement AC 8 N à la texture fine pour réduire le bruit du trafic (environ -3 dBA par rapport à un revêtement de référence).

Compte tenu de ces informations nous avons demandé des offres afin de pouvoir coordonner les travaux en même temps que ceux de la DGMR.

D'autres mesures d'assainissement ont été étudiées, mais compte tenu de l'état de la chaussée, celles-ci n'auraient pas été aussi durables qu'une réfection telle que présentée dans le présent préavis.

Les coûts

Travaux de génie civil	CHF 140'000.00
Réserve pour divers et imprévus	CHF 5'000.00

Financement

Cette dépense sera financée par la trésorerie courante. L'amortissement est prévu sur une durée de 30 ans.

D'autre part, la demande d'octroi de subvention adressée au Canton devrait couvrir les coûts des travaux routiers à hauteur de minimum 30% ; le pourcentage devra toutefois encore être confirmé par la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR).

Conclusion

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Vugelles-La Mothe

- Vu le préavis municipal no° 06/2025
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

D É C I D E

Article 1 : D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la chaussée RC253 à la Mothe

Article 2 : De financer la dépense de CHF 145'000.00 par un prélèvement sur la trésorerie courante

Adopté par la Municipalité le 26 juin 2025.

Au nom de la Municipalité

La Syndique			La Secrétaire
	MC Robba		C. Maurer